

Que la France ait sauvé la note de sa dette n'y change rien, l'épargne des Français est en ligne de mire

Article rédigé par *Atlantico*, le 28 avril 2024

Source [Atlantico] : L'agence de notation Moody's a maintenu la note souveraine de la France, au niveau « Aa2 », malgré la récente dégradation des finances publiques du pays.

Pour certains observateurs proches des milieux gouvernementaux, l'influence d'une dégradation de la notation de la France par deux Agences majeures n'aurait pratiquement « aucune importance ».

J'aimerais pouvoir partager cet optimisme mais le fruit de mon analyse ne m'autorise pas un tel discours confirmatif.

De manière digne du théâtre de Pirandello (comique de répétition) tant Moody's que FitchRatings ont décidé d'un statu quo que je pose, oui je l'affirme, comme illégitime.

La dégradation aurait été un cuisant revers qui nous – j'insiste sur le nous en tant que quidam parmi les contribuables et épargnants – aurait coûté des sommes conséquentes.

Pour recourir à un vocable présidentiel : « Un pognon de dingue ! »

En effet, se voir dégrader aurait immédiatement pour conséquence de renchérir le coût de nos emprunts à venir. Or, pour mémoire, l'Agence France Trésor se doit de lever 285 milliards d'€uros en 2024.

Les créanciers échaudés par nos piètres performances économiques et budgétaires vont appliquer une prime de risque et il sera donc plus onéreux de « placer » du papier émis au nom du Trésor. La notation est purement accessoire au regard de cette réalité de marchés.

Un flot d'emprunts à hauteur de 285 milliards :

Bien entendu, le taux moyen va rester au-dessus de 3% (sa valeur moyenne récente pour les OAT à 10 ans) et ne devrait pas s'envoler comme ce fût le cas du temps de l'éphémère première ministre britannique (Liz Truss) dont le Royaume-Uni garde un souvenir pécuniaire cuisant.

En revanche, il n'est pas très difficile de concevoir qu'un essor de nos taux d'emprunt aura un impact sur notre capacité à rembourser le principal de la dette et sur notre fluidité face au niveau croissant de la charge de la dette.

La France présente un stock de dettes qui a une maturité d'environ 7 années. L'Agence France Trésor fait rouler la dette en remboursant ce qui est légalement échu et en souscrivant de nouvelles tranches d'emprunt. C'est précisément là que la situation se tend : ce que nous devons rembourser a été majoritairement souscrit du temps des taux d'intérêt extrêmement bas voire négatifs. Or, désormais nous souscrivons des tranches qui

portent une quote-part variable liée à l'inflation mais aussi à la matérialisation de la prime de risque reliée à la qualité reconnue (notamment par les agences de notation mais pas seulement, exemple le FMI qui a récemment déclaré que le retour à un déficit budgétaire de – 3% à horizon 2027 est illusoire) de l'emprunteur.

[Lire la suite](#)

28/04/2024 01:00